



## Notice explicative du projet N°5.6

### **Réhabilitation de la passerelle sur l'Iton assurant la continuité des Chemins du Mont Saint-Michel par la Commune de Bourth**

Fiche-dispositif N°5 : promotion des espaces ruraux et du tourisme rural dans un objectif de développement durable

**Comité de Programmation du 17 janvier 2012**

## **I. DESCRIPTIF DU PROJET**

### **1. Présentation du projet**

#### ➤ **Contexte :**

Parmi les nombreuses routes de pèlerinage convergeant vers le Mont Saint-Michel, un itinéraire le relie à Paris. Or, un tronçon de cet itinéraire passe par Bourth. Ce tronçon emprunte un itinéraire de promenade inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) de l'Eure : il s'agit d'une partie du circuit du Pré Saulé.

Ces itinéraires passent par la passerelle de la route de Crapotel. Celle-ci étant dans un état de délabrement avancée, elle ne permet plus d'assurer la sécurité des randonneurs en itinérance ni des promeneurs locaux qui sont pourtant nombreux : marcheurs, VTTistes et cavaliers des deux centres équestres que compte la Commune.

Face à ce constat, les élus de Bourth ont décidé d'entreprendre la réhabilitation de cette passerelle. Les travaux de réhabilitation s'inscrivent dans un objectif plus large de redynamisation de la promenade, de la randonnée et des autres activités de loisirs nature sur la commune de Bourth. In fine, les élus souhaitent valoriser le patrimoine naturel et culturel de la commune par l'intermédiaire du développement des activités de loisirs nature.

Ainsi, doivent être valorisés sur le village :

- les vestiges de l'époque industrielle de la vallée de l'Iton (haut fourneau et forge)
- le Becquet, éperon de maçonnerie construit aux XIème et XIIème siècle pour assurer une répartition des eaux de l'Iton entre le canal alimentant Verneuil-sur-Avre et le bras naturel de Breteuil-sur-Iton.

Par ailleurs, le projet de réhabilitation de la passerelle sur l'Iton s'inscrit dans une dynamique de développement touristique à l'échelle des vallées de l'Avre et de l'Iton. En effet, le tracé de la future vélo-route de la vallée de l'Avre aboutira au niveau de Bourth et sera relié aux Chemins du Mont Saint-Michel et au Becquet grâce à la création de liaisons vers l'Iton.

#### ➤ **Objectifs du projet :**

- Faire revenir les touristes et les randonneurs et développer ainsi les activités touristiques dans le village en lien avec le projet de réhabilitation du Becquet
- Redynamiser l'activité de randonnée sur le territoire et ainsi l'activité économique liée
- Valoriser le patrimoine naturel et culturel

#### ➤ **Public ciblé (statut, nombre) :**

Tout public notamment les familles, les touristes et les randonneurs

## ➤ Contenu :

### **La demande de subvention porte seulement sur la conception, la fourniture et la pose d'une nouvelle passerelle sur l'Iton :**

Le plancher de la nouvelle passerelle a été choisi en acier larmé afin d'assurer l'évacuation des feuilles et de l'eau. Ce matériau permet de minimiser les besoins d'entretien et d'assurer une surface non glissante pour les piétons et également pour les chevaux.

La réalisation de la passerelle respectera les contraintes liées au milieu naturel et s'intégrera au maximum dans le paysage (choix d'une couleur harmonieuse).

Elle sera réalisée par un artisan local.

### **Même si aucun financement n'est demandé sur les volets suivants, le projet intègre dès à présent les modalités d'entretien, d'animation et de promotion des itinéraires de randonnée empruntant la passerelle :**

#### **- La question de l'entretien est réglée dès l'amont du projet :**

*La passerelle elle-même nécessitera un minimum d'entretien car les matériaux utilisés ont été choisis pour leur longévité.*

*Quant à l'entretien des abords de la passerelle, il sera assuré par la Communauté de communes du Pays de Verneuil dans le cadre de sa compétence d'entretien des itinéraires de randonnée pour ses Communes membres.*

#### **- Une animation de randonnée commentée est prévue :**

*Dans l'objectif de redynamiser l'activité de randonnée et de développer les activités touristiques, une randonnée accompagnée et commentée a été organisée avec l'office de tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton en 2011.*

*Elle sera reconduite en 2012.*

#### **- La promotion des itinéraires de randonnée empruntant la passerelle est assurée :**

*Le circuit du Pré Saulé empruntant la passerelle fait déjà l'objet d'une promotion par l'Office de tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et Eure Tourisme. Cet itinéraire est téléchargeable en ligne depuis les sites internet des deux structures<sup>1</sup>. Les publics ciblés sont les marcheurs et les VTTistes.*

*La passerelle figurera également dans le prochain topoguide sur les Chemins du Mont Saint-Michel édité par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.*

## ➤ Calendrier de réalisation (déclinaison des étapes) :

- Janvier 2012 : choix du constructeur
- Mai 2012 : début des travaux
- Juin 2012 : réouverture du sentier aux promeneurs

## **2. Localisation de l'opération**

### ➤ Lieu de réalisation de l'opération :

- Bourth, sur l'Iton au bout de la route de Crapotel

### ➤ Zone géographique d'où proviennent les bénéficiaires :

- Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton
- Randonneurs français ou internationaux

<sup>1</sup> <http://www.tourisme-avre-iton.com> et <http://www.eure-balades.fr>

## II. EVALUATION DU PROJET

### ➤ Indicateur(s) de réalisation (moyens mis en œuvre à travers l'action) :

1. Nombre d'entreprises contactées : 3
2. Nombre de partenaires rencontrés : 5

### ➤ Indicateur(s) de résultats (effets attendus) :

1. Nombre de promeneurs par dimanche : 10

### ➤ Critères de notation

#### **Partenariat/Concertation :**

Les élus de la commune ont sollicité le Syndicat Mixte du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et le Syndicat de la Haute Vallée de l'Iton (SIHVI) pour des avis techniques. Ils ont rencontré les élus de Montigny-sur-Avre pour bénéficier de leur expérience, ceux-ci ayant procédé à la réhabilitation d'une passerelle sur l'Avre en 2010.

La question de l'entretien a été réglée avec la Communauté de communes du Pays de Verneuil-sur-Avre.

L'office de Tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a effectué un recensement des chemins de randonnée sur la commune ainsi que des guides touristiques sur lesquels figurent des itinéraires passant par la passerelle.

#### **Caractère pilote/Innovation :**

Les élus de Bourth souhaitent valoriser le patrimoine naturel et culturel de la Commune. Avec ce projet, ils souhaitent améliorer la qualité de l'offre en randonnée pédestre, équestre et VTT tout en valorisant les richesses locales : l'écosystème des bords de l'Iton et l'architecture originale du Becquet.

#### **Diagnostic ascendant :**

- *Qui a réalisé le diagnostic/constat ?*

Les élus, les randonneurs, les agents de l'Office de tourisme du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton et du SIHVI. Ils constatent un état avancé de dégradation de la passerelle menaçant la sécurité de l'itinéraire de randonnée.

- *Comment ?*

Par le biais de visites sur place.

- *A quelle échelle ?*

Impact à l'échelle de locale avec l'itinéraire du Pré Saulé et à l'échelle nationale avec les Chemins du Mont Saint-Michel qui empruntent la passerelle.

- *Un document a-t-il été réalisé ?*

Oui, le projet de réhabilitation de la passerelle a été pris en compte dans l'étude d'aménagement du Becquet.

#### **Social :**

Le souhait est de redynamiser les balades familiales dominicales et de proposer une accessibilité optimale à toutes les générations et à tous les publics, notamment les personnes à mobilité réduite. Cela favorisera la création de lien social entre les générations.

#### **Ecologie/Environnement :**

Le chantier sera réalisé de façon à minimiser son impact sur l'environnement immédiat.

Le projet vise à développer les loisirs nature sur la commune afin de découvrir, d'observer le patrimoine naturel pour mieux le respecter.

#### **Economie :**

Ce projet s'inscrit à l'échelle de la vallée de l'Iton car il est couplé à l'aménagement du Becquet. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'offre en activités de loisirs nature. Or, le développement de l'offre touristique sur la commune de Bourth représente aujourd'hui une opportunité de développement économique importante localement.

**III. PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT DU PROJET**

<b>Nature des dépenses</b>	<b>Montant HT en €</b>
Fournitures et pose d'une passerelle métallique avec plancher acier	6 861,00
<b>Coût prévisionnel du projet</b>	<b>6 861,00</b>

<b>Financement d'origine publique</b>	<b>Montant en €</b>
<i>Financeurs publics sollicités</i>	
Etat	
Conseil Régional	
Conseil Général	
Autres (commune, PNR, EPCI...)	
<i>Autofinancement : maître d'ouvrage public</i>	
Autofinancement	3 087,45
Emprunt	
<b>Sous-total contrepartie nationale</b>	<b>3 087,45</b>
<b>Financements européens (FEADER) sollicités dans le cadre de LEADER</b>	<b>3 773,55</b>
<b>Sous-total financements publics</b>	<b>6 861,00</b>

<b>Financement d'origine privée</b>	<b>Montant en €</b>
Autofinancement : maître d'ouvrage privé	
Autofinancement public non co-finançable	
Autres financeurs privés	
<b>Sous-total financeurs privés</b>	<b>0,00</b>

<b>Recettes prévisionnelles générées par le projet</b>	<b>Montant en €</b>
<b>Sous-total recettes prévisionnelles</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL = coût général du projet</b>	<b>6 861,00</b>
---------------------------------------	-----------------